FLASH INFO

Septembre – Octobre 2021

n°40

MAIRIE de Montilliers

2 place du comte Hector
49310 Montilliers
02 41 75 81 54
mairie.montilliers@wanadoo.fr
http://www.montilliers49.fr
facebook.com/Montilliers/

DANS CE NUMÉRO

Compte rendu Conseil Municipal

Evènement à venir

Avis Municipal

Vie Associative

Infos Diverses

Compte rendu Conseil Municipal

21 juillet :

Ancien fournil et logement du 46 Route d'Angers :

Présentation d'un projet de réhabilitation de l'ensemble réalisé par Mme Eloïse BERNARD, pour son cursus en Master Architecte. Cette visualisation permet au conseil municipal de voir les potentialités et de réfléchir sur les activités envisageables.

Enquête de la Chambre de Commerce et d'Industrie : la commune a sollicité la CCI pour réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité d'activités commerciales en centre bourg auprès des usagers, des entreprises de notre territoire selon leurs attentes. Le coût de cette enquête s'élève à 6 600.00 € T.T.C.

Extension éclairage public « Chemin du Bois brûlé » : le conseil municipal accepte de verser une participation de 19 693.30 € au Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire.

Approbation Référentiel budgétaire et comptable M57 : ce référentiel sera mis en œuvre à la place de plusieurs nomenclatures actuelles obligatoirement à partir du 1er janvier 2024. Le service de gestion comptable de CHOLET propose d'anticiper la mise en place de cette nomenclature au 1er janvier 2022. Le conseil municipal accepte de mettre en place la nouvelle nomenclature pour le budget principal et les annexes La Fontaine et La Fontaine II ; et de participer à l'expérimentation du Compte Financier Unique (document unique remplaçant le compte de gestion et le compte administratif pour le budget principal et les annexes : La Fontaine, La Fontaine II, photovoltaïque) au 1er janvier 2022 et autorise le Maire à signer ladite convention.

Modification Règlement Intérieur du Conseil Municipal : le contrôle de légalité nous demande de rectifier l'article 11 de la façon suivante : « la commission patrimoine et bâtiments communaux est constituée de 5 membres élus » (à la place de « 5 membres élus + 3 membres extérieurs », les membres extérieurs sont nommés qu'à titre de consultants).

Subvention C.C.A.S. : le conseil municipal verse la somme de 3 500.00 € au budget C.C.A.S.

Réaménagement des anciens vestiaires de football : suite à la présentation de l'Avant-Projet Sommaire et après vote à bulletin secret (13 pour, 2 contre) le conseil municipal décide de lancer l'Avant-Projet Définitif avec le Cabinet d'Architecte « Lieux Équations » représenté par Mr NARBONNE. Coût estimatif 250 000.00 € honoraires 25 000.00 €.

Église : les travaux de réfection de la chape devant l'autel sont commencés. La grande porte est en cours de restauration.

Employés municipaux : les entretiens d'embauche pour les candidats au poste d'agent technique d'entretien sont fixés le 27 juillet 2021.

Extension éclairage public « Chemin du Bois brûlé » : les travaux débuteront en septembre.

Opération 1 Naissance - 1 Arbre de l'année 2020 : les arbres seront plantés à l'automne dans la descente du terrain communal (Fête des vieux tracteurs) à l'étang pêche.

Saison culturelle de l'AdC : une représentation de "La vieille fille" proposée par le Théâtre Régional des Pays de la Loire sera programmée à la Maison Commune de Loisirs Le Lys le vendredi 15 octobre 2021.

Logements sociaux « Rue du Lys » : suite à diverses difficultés rencontrées lors de l'appel d'offres, Maine-et-Loire Habitat déposera un nouveau permis de construire. Le bornage des terrains a été effectué. Les travaux du parking et éclairage public débuteront au cours du 2ème semestre 2021.

Aménagement et sécurisation de traversée d'agglomération RD748 : le conseil municipal accepte de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la société VIC-OUEST représentée par Mr VIAL. Le coût s'élève à 38 950.00 € H.T.

Maison commune de Loisirs Le Lys : l'autolaveuse ne fonctionne plus. Vu le coût de réparation, il est prévu son remplacement.

Éoliennes : après réflexion et vote à bulletin secret (4 pour, 10 contre, 1 abstention) le conseil municipal n'est pas favorable à l'installation d'un parc éolien sur le territoire de Montilliers.

Lotissement La Fontaine II : suite à une rencontre avec la D.D.T, le Service Assainissement de l'Agglomération du Choletais, le cabinet d'étude Urba Terra et le cabinet FliCadegeau, il s'est avéré que ce projet prend du retard en raison de problèmes sur les réseaux d'eaux pluviales et eaux usées. Le cabinet FliCadegeau réalisera des études d'incidences, afin de pouvoir trouver des solutions.

Zone des Bordages : le devis de ASE GÉOMÈTRE, pour le bornage de la parcelle où sera située la réserve d'incendie, est accepté.

Prochaine réunion de conseil municipal est fixée au mercredi 15 septembre 2021 à 20h00.

Evènement à venir

Le CCAS de Montilliers organise à l'intention de nos aînés de plus de 65 ans.

REPAS DES AINES - Mardi 26 octobre 2021

Rendez-vous à 11h30 pour un temps de prière en l'église de Montilliers et à 12h30 à la Maison Commune de Loisirs « Le Lys ».
Une invitation vous sera adressée.

Avis Municipal

Un adressage irréprochable
Pour être éligible à la fibre optique

Afin de faciliter le déploiement de la fibre optique, la commune de Montilliers travaille en collaboration avec la poste pour que chaque habitation ou entreprise disposent d'une adresse unique.
Les habitants et entreprises concernés par des changements de nom de voie ou de numéro seront informés dans les mois à venir par la mairie. Merci de votre compréhension.

Le service Gestion des déchets de l'Agglomération du Choletais tient à vous alerter des démarchages de personnes se disant mandatées par la collectivité pour le changement de bac de collecte d'ordures ménagères. Le service lance un appel à la vigilance et rappelle qu'aucun agent ne procède à un quelconque changement sans rendez-vous préalablement fixé par le service.

Merci de respecter les abords du conteneur Ecotextile (parking de la salle Joly-Bourg). Quand le conteneur est plein, veuillez le signaler en mairie afin d'éviter de retrouver des sacs par terre.
Merci de votre compréhension.

Vie Associative

Club de l'Âge heureux

La réouverture du club de l'Âge Heureux est prévue le **jeudi 2 septembre à 14h** comme un jeudi ordinaire, sans concours des adhérents à la salle Joly-Bourg.
Le tarot reprendra le **lundi 6 septembre à 14h.**
Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.
La gratuité est maintenue pour 2021.
Les anniversaires ne seront pas souhaités ainsi que ceux de la maison de retraite.
Les jeudis prévus à cet effet seront considérés comme des jeudis ordinaires à la salle Joly-Bourg.
Les concours de belote reprendront selon les consignes sanitaires que nous recevrons. Le jeudi 21 octobre jour de loto est maintenu à 14h salle Joly-Bourg.
Nous espérons vous revoir tous en pleine forme et heureux de se retrouver enfin.

Le bureau.

ESM Football

Foot reprise match-plateaux :

U7 : 2 octobre
U9 : 28 septembre
U11 G/F-U13G/F-U15G/F : 18 septembre
U17G : 5 septembre Coupe Gambardela :
ESM - SC Beaucouzé
U18F : 18 septembre
Séniors : 11 septembre
Coupe de France : 28 août La Bruffière-ESM1
Les spectateurs ne seront pas soumis au contrôle du pass sanitaire dans l'enceinte du stade de Montilliers. Seule les pratiquants de plus de 18 ans devront présenter un pass sanitaire avant chaque rencontre.
Pour toutes consommations à la buvette, le pass sanitaire vous sera demandé.
Merci de votre compréhension.
Informations susceptibles d'être changées en fonction de la situation sanitaire.

Scrabble « Aux Mille Mots »

Nous reprenons pour une nouvelle saison à partir du **lundi 6 septembre 2021** exceptionnellement ce jour là à la salle Joly-Bourg.
Nous jouons au scrabble duplicate.
Tout le monde a les mêmes lettres et celui qui fait le plus de points gagne.

Le nombre de joueurs est illimité.
Venez nous rejoindre !

3 séances sont gratuites pour découvrir le club.
Jours de rencontres :
Salle Annexe de la Mairie de Montilliers
Le lundi soir 20h30
Le mardi après-midi 14h30
Contact 06.87.70.75.93 ou 06.78.95.31.95

Familles Rurales – Danse Sociale

REPRISE → **Mardi 7 septembre 2021**
19h45/20h45
salle Joly-Bourg

Apporter votre fiche d'inscription et votre certificat médical.

Familles Rurales – Bibliothèque

Les usagers majeurs devront présenter un document mentionnant un parcours vaccinal complet (pass sanitaire). Ce document peut-être un formulaire papier emis par la sécurité sociale ou lisible sur le téléphone grâce à un QR Code stocké dans l'application TousAntiCovid.
Le pass sanitaire sera demandé **à partir du 30 août** aux personnes, aux salariés et bénévoles qui interviennent dans la bibliothèque.
Pour les 12/17 ans ce sera le cas à partir du 30 septembre.
Merci de votre compréhension.

Familles Rurales – Cours de couture

REPRISE → **Mardi 21 septembre 2021**
à 20h30
salle annexe de la mairie

Bel automne vient plus souvent que beau printemps !

Prochains articles à transmettre pour le flash le 15 Octobre.

Infos Diverses

Centre Socioculturel à VIHIERS

France Services 2, rue du Comte de Champagny VIHIERS– 49310 LYS HAUT LAYON.
Téléphone : 02.41.75.42.70

<u>Horaires d'ouverture :</u>

lundi 9h-12h30/14h-17h30 ; mardi 9h-12h30 ; mercredi 9h-12h30/14h-17h ; jeudi 14h-17h30 ; vendredi 9h-12h30.

Mairie de Cernusson

Cléré sur Layon